

**SNUipp/FSU**

**10 rue Molière** Orléans le 20 juin 2016

**45 000 Orléans**

**02 38 78 00 63**

**02 38 78 00 61 (fax)**

snu45@snuipp.fr

**45.snuipp.fr**

Objet : Banalisation des 4 et 5 juillet 2016.

Monsieur l’Inspecteur d’Académie,

Dans le cadre de la préparation de la réforme du collège et pour permettre la mise en place des nouveaux programmes pour la rentrée 2016, Mme le Recteur a décidé de banaliser les 4 et 5 juillet pour tous nos collègues des collèges de l'Académie.

En la matière, les écoles et les équipes enseignantes du 1er degré font figure de parents pauvres, d'oubliés.

Or nos collègues de cycle III sont pourtant totalement concernés par la mise en place de la liaison école-collège. Aucun temps n’a été libéré pour nos collègues pour l'appropriation des nouveaux programmes des cycles II et III, comme ce fut déjà le cas pour les programmes du cycle I.

Nous attendons toujours les versions sous format papier de ces programmes...

Il est incompréhensible qu'aucune mesure ne soit prise pour l'ensemble des écoles publiques de notre académie. La simple égalité de traitement et de considération pour nos collègues du 1er degré implique qu'ils bénéficient également de cette décision afin d'avoir au même titre que nos collègues du 2d degré ce temps indispensable pour préparer la rentrée des écoles.

Nous avons donc demandé à Mme le Recteur de banaliser ces deux journées des 4 et 5 juillet pour toutes les écoles publiques de notre Académie. Nous vous demandons donc Monsieur l’Inspecteur d’Académie, de prendre toute la mesure de l'amertume et du sentiment d’injustice - pour ne pas dire « d’infériorité » - qui habitent nos collègues professeurs des écoles face à cet "oubli".

Assurés de votre compréhension, nous vous prions de croire, Monsieur l’Inspecteur d’Académie, en notre attachement à un service public d’éducation de qualité.

Pour le SNUipp-FSU 45

Bruno CHIROUSE